
Compte-rendu d'exécution de l'opération
**« Lutte contre les reptiles exotiques pour la protection des
geckos verts indigènes de La Réunion »**

Cofinancée par l'Union Européenne (convention FEDER n°20221409 – 0034656)
et l'Etat (Arrêté DEAL n°2023-29)



Le Gecko vert de Bourbon
Phelsuma borbonica
Espèce en danger d'extinction



Le Gecko vert de Manapany
Phelsuma inexpectata
Espèce en danger critique d'extinction



Nature Océan Indien
Janvier – septembre 2023
natureoceanindien@gmail.com

Suivi des indicateurs

Action	5.08 Environnement – Protection et valorisation de la biodiversité (des organismes aux gènes), observation, restauration des milieux
N° Convention	20221409 – 0034656
N° Synergie	RE0034656
Bénéficiaire	Association Nature Océan Indien
Opération	Lutte contre les reptiles exotiques pour la protection des geckos verts indigènes de La Réunion

Indicateur	Type (résultat/réalisation)	Unité de mesure	Valeur cible prévisionnelle	Valeur réalisée	Indicateur de performance (oui/non)	Commentaire
Indicateur POE 2014 2020 – fiche action 5-08						
Superficie des habitats en meilleur état de conservation (CO23)	Réalisation	Hectare	0	–	Non	Sans objet en l'espèce (indicateur non pertinent)
Autres indicateurs spécifiques						
Nombre de captures	Résultat	Nombre	200	590	–	Indicateur spécifique NOI
Nombre d'échantillons analysés	Résultat	Nombre	200	721	–	Indicateur spécifique NOI

Rappel du contexte et des objectifs

Les geckos verts indigènes de La Réunion, le Gecko vert de Manapany (*Phelsuma inexpectata*) et le Gecko vert de Bourbon (*Phelsuma borbonica*) sont tous deux menacés d'extinction (respectivement en danger critique et en danger d'extinction sur la liste rouge mondiale de l'UICN ; Sanchez, 2021a, b). Ils font l'objet d'un plan national d'actions (PNA) sur la période 2020-2029 (Sanchez & Caceres, 2019). L'animation de ce PNA a été confiée par la DEAL Réunion à l'association Nature Océan Indien (NOI). De nombreuses espèces exotiques envahissantes (EEE) présentes sur le territoire sont une menace pour les geckos verts indigènes, notamment plusieurs espèces de reptiles, dont les geckos verts exotiques et les agames. Ces espèces font déjà l'objet d'actions de lutte, qui nécessitent d'être poursuivies et renforcées (fiche action n° 4.3 du PNA).

Le Gecko géant de Madagascar (*Phelsuma grandis*) et le Gecko vert à trois taches rouges (*Phelsuma laticauda*) (**Figure 1**), sont des compétiteurs et prédateurs potentiellement importants pour les espèces locales, de par la similitude de leur écologie, leur agressivité et leur expansion rapide à travers l'île. L'un des objectifs de ce projet est donc de limiter les pressions de compétition et de prédation en contrôlant les populations des geckos verts exotiques présentes sur le territoire des geckos verts indigènes. Une analyse de l'efficacité des méthodes de lutte mises en place permettra également d'améliorer les stratégies d'action pour contrôler ces espèces.



Figure 1 : A gauche, le Gecko géant de Madagascar (*P. grandis*) ; à droite, le Gecko vert à trois taches rouges (*P. laticauda*).

L'Agame des colons ou Agame des roches (*Agama picticauda*¹) (**Figure 2**) introduit sur l'île vers 1995 par voie maritime (Guillermet et al., 1998), représente également une menace forte pour les geckos verts de La Réunion de par sa grande capacité de colonisation, son agressivité et son régime alimentaire très opportuniste. Il fait l'objet d'un plan de lutte, actuellement en cours de rédaction par NOI (projet P.O.L.A.R. : Plan Opérationnel de Lutte contre l'Agame des colons à la Réunion). Le présent projet vise donc à limiter son invasion et notamment freiner les fronts de colonisation vers des zones d'intérêt écologique majeur, comme les populations de geckos verts indigènes ou encore le cœur du Parc National de La Réunion. Une étude sur la méthode de mise à mort devrait également permettre d'améliorer les capacités des acteurs du territoire pour participer au contrôle de cette espèce.



Figure 2 : L'Agame des colons ou Agame des roches, *Agama picticauda*, à gauche : mâle adulte, à droite : femelle adulte.

¹ Parmi le complexe d'espèces *Agama agama sensu lato*, l'espèce présente à La Réunion était considérée comme étant *Agama agama*, l'Agame des colons, jusqu'en 2023. Suite à une récente étude génétique menée par NOI et le Dr. P. Wagner (Allwetterzoo Münster), l'espèce présente à La Réunion a finalement été identifiée comme étant *Agama picticauda*, l'Agame des roches. La révision taxonomique de l'espèce n'étant pas encore publiée, les deux appellations sont acceptées.

A travers l'**étude du régime alimentaire et des parasites** présents chez les geckos verts exotiques et l'Agame des roches (par ADN barcoding), ce projet s'attèle également à préciser la nature et la fréquence des interactions entre les différentes espèces, afin de mieux caractériser et gérer les menaces.

La prise en compte des geckos verts indigènes dans les activités humaines est une composante essentielle pour assurer leur conservation. Elle est conditionnée par la connaissance et la sensibilisation de la population sur les enjeux de conservation espèces locales et la problématique des espèces introduites. Aussi, des **campagnes de sensibilisation** tout public ont été menées dans le cadre de ce projet pour répondre à ce besoin.

L'opération menée s'articule donc autour de 4 axes :

Action 1	Action 2	Action 3	Action 4
Lutte contre les geckos verts invasifs et suivi de l'efficacité de la lutte	Lutte contre l'Agame des roches	Étude sur la mise à mort et étude des interactions entre espèces : régimes alimentaires et parasites	Gestion, coordination et valorisation du projet

Le présent compte-rendu dresse un bilan général des actions menées pendant les 9 mois de réalisation du projet (janvier – septembre 2023). Les actions 1, 2 et 3 font chacune l'objet de rapports détaillés joints à ce compte-rendu, qui apportent davantage de précisions sur les méthodes appliquées et les résultats obtenus.

Un bilan financier a également été produit pour répondre aux conditions de l'arrêté DEAL 2023-29.

Action 1 : Lutte contre les geckos verts invasifs et suivi de l'efficacité de la lutte

Objectifs

Cette action avait pour objectifs :

- (1) de réduire la présence des geckos verts exotiques envahissants en contact avec les geckos verts endémiques menacés, pour limiter les impacts négatifs (compétition et/ou prédation)
- (2) d'évaluer l'efficacité de la lutte pour adapter la stratégie et la méthodologie d'action à moyen/long terme

Dates et lieux de réalisation

Les actions de lutte ont été concentrées sur les zones d'intérêt écologique majeur, à savoir les zones de sympatrie avec les geckos indigènes de La Réunion. L'ensemble de l'aire de répartition de *P. inexpectata* est concernée, en particulier les quartiers de Manapany-les-Bains et de Bois Noir à Saint-Joseph. Concernant les zones de sympatrie avec *P. borbonica*, les actions de lutte ont été concentrées sur la côte Sud de l'île, notamment le site de l'Anse des Cascades et le quartier de Bois Blanc à Sainte-Rose.

Au total, 38 interventions de lutte contre les geckos verts exotiques ont été réalisées entre le 11 janvier et le 24 août 2023. Ainsi, 253 individus ont été éliminés pour un effort de lutte total de 146,67 heures.

Le protocole de suivi-évaluation de la lutte a été conduit sur deux zones : dans le quartier de Manapany-les-Bains (zone dite « La Croisée ») et au niveau du lieu-dit « Ti'sable », sur la commune de Saint-Joseph. Lors de ce projet, 9 sessions de suivi ont été menées et 8 sessions de lutte entre janvier et septembre 2023, au cours desquelles 308 geckos ont été observés et 294 détruits. En incluant les données précédemment récoltées dans le cadre de ce protocole de suivi (mis en place depuis octobre 2022), au total, 279 Geckos verts à trois taches rouges ont été identifiés et 426 ont été détruits. Ces données ont été analysées en incluant les suivis réalisés par NOI entre octobre et décembre 2022.

Une troisième zone avait été envisagée au démarrage du projet pour la mise en place du protocole de suivi-évaluation de la lutte: il s'agit du site de l'Anse des Cascades à Sainte Rose, qui abrite une population historique de Gecko vert de Bourbon, et une population plus récemment détectée (~2018) de Gecko vert à trois taches rouges. Après une session de suivi et une session de lutte, NOI a pris la décision de ne pas poursuivre le protocole à l'Anse des cascades, car le nombre d'observations de *P. laticauda* y était très élevé et il était difficile d'avoir des photographies de qualité suffisante pour la photo-identification. De plus, étant donné la durée du projet et le temps nécessaire pour les analyses, il a été jugé plus efficace de maintenir uniquement les suivis déjà en cours afin de concentrer les efforts et fournir une étude de meilleure qualité.

Les résultats détaillés des actions sont présentés dans le livrable de l'Action 1 ci-joint.

Déroulement de l'action / difficultés rencontrées

Les actions de lutte contre les geckos verts ont été menées conformément à la réglementation en vigueur, à savoir l'arrêté préfectoral n°2023 - 607 SG/SCOPP/BCPE.

Les actions ont été menées en cohérence avec le planning prévisionnel. La principale difficulté rencontrée est la priorisation des interventions : étant donné le degré d'envahissement, notamment par le Gecko vert à trois taches rouges, les zones de sympatrie avec les geckos verts indigènes sont nombreuses et il n'a pas été possible d'intervenir partout. Le cœur de la population du Gecko vert de Manapany a été priorisé, à savoir les quartiers de Manapany-les-Bains et de Bois Noir et le centre-ville de Saint Joseph.

Aussi, NOI reçoit de nombreux signalements de *P. laticauda*, mais il n'est pas possible d'intervenir pour chacun d'eux. Seuls les signalements dans des zones non encore colonisées donnent lieu à des interventions d'urgence. Dans le cadre de ce projet, seuls 2 signalements ont donné lieu à des interventions : il s'agit de signalements de Grands geckos de Madagascar à Saint-Philippe et à Sainte-Rose. Les prospections menées n'ont pas permis d'observer d'individus et n'ont donc donné lieu à aucune capture.

Considérant l'effort considérable à investir pour limiter les densités d'individus de *P. laticauda*, et la bonne rentabilité des actions de lutte contre cette espèce, une modification des dépenses a été demandée afin de basculer une partie du budget de l'Action 2 vers l'Action 1 : cette modification a été approuvée par la DFDD par échange de mails en date du 13 juillet 2023.

Différentes méthodes ont été employées pour capturer et/ou détruire les geckos exotiques présents en milieu naturel ou en milieu urbanisé : la capture manuelle, la sarbacane, la canne-lasso. La mise à mort des individus capturés a été réalisée manuellement par écrasement de la boîte crânienne ou dislocation cervicale.

Les sessions de lutte ont été accompagnées d'actions de sensibilisation : distribution de flyers, communication avec les passants et/ou tenue d'un stand d'information. Les supports de sensibilisation réalisés dans le cadre de ce projet sont présentés dans l'Action 4.

Le protocole de suivi-évaluation de la lutte se découpe en deux phases, renouvelées périodiquement : une phase de suivi démographique et une phase de lutte contrôlée. La méthodologie et les résultats détaillés de cette étude sont fournis dans le rapport correspondant joint à ce compte-rendu (livrable de l'Action 1).

Ce protocole a été initié en octobre 2022 par une stagiaire de NOI. Aussi, l'ensemble des données disponibles ont été compilées, permettant de visualiser l'évolution des abondances de geckos sur une année complète.



Action 2 : Lutte contre l'Agame des roches

Objectifs

L'objectif de cette action est de limiter la présence de l'Agame des roches dans les populations de geckos verts indigènes et de limiter sa propagation vers des secteurs sensibles comme le cœur du Parc National de La Réunion.

Date et lieux de réalisation

Les actions de lutte ont été concentrées sur les zones d'intérêt écologique majeur, à savoir les zones de sympatrie avec les geckos indigènes de La Réunion, et à Cilaos (porte d'entrée potentielle vers le cœur du Parc National). Les interventions de lutte contre *A. picticauda* ont été mutualisées avec les interventions concernant les geckos verts dès lors que les différentes espèces étaient présentes sur les mêmes secteurs.

Au total, 25 interventions de lutte contre l'Agame des roches ont été réalisées entre le 23 février et le 11 août 2023. Ainsi, 43 individus ont été éliminés pour un effort de lutte total de 94,5 heures.

Les résultats détaillés des actions sont présentés dans le livrable de l'Action 2 ci-joint.

Déroulement de l'action / difficultés rencontrées

Les actions de lutte contre les geckos verts ont été menées conformément à la réglementation en vigueur, à savoir l'arrêté préfectoral n°2023 - 605 SG/SCOPP/BCPE.

Dans l'ensemble, les actions de lutte contre l'Agame des roches se sont déroulées en cohérence avec les prévisions.

Des difficultés ont été rencontrées en raison d'un manque d'efficacité des méthodes de prélèvement utilisées. En effet, la méthode la plus efficace contre l'Agame des roches est le tir à la carabine. Or, ce lézard fréquente majoritairement les milieux urbains : le tir à la carabine dans ce type de milieux n'est pas impossible, mais il est compliqué de réunir des conditions de sécurité optimales. Le tir n'a donc pas été la méthode appliquée en priorité : les interventions en milieu urbain ont fait plutôt recours à du piégeage, principalement à l'aide de plaques de colle. Le piégeage de l'Agame des roches possède plusieurs facteurs limitants, notamment : la disponibilité des appâts qui doivent être vivants pour attirer les agames, l'apprentissage des individus qui finissent par comprendre le piège, et les faibles densités d'individus qui rendent l'approche plus difficile et les pièges moins efficaces. Ainsi, plusieurs interventions ont été menées sans donner lieu à aucune capture.

Considérant ces difficultés, une part du budget alloué à cette action (Action 2) a été transférée vers la lutte contre les geckos verts invasifs (Action 1) pour permettre une répartition plus cohérente de l'effort de lutte.

Quant à la mise à mort des individus capturés, elle a été réalisée manuellement par écrasement de la boîte crânienne ou dislocation cervicale. Une méthode de mise à mort plus douce est en cours de développement (cf. Action 3).

Action 3 : Etude sur la mise à mort et étude des interactions entre espèces : régimes alimentaires et parasites

Objectifs

Cette action a pour objectif de mieux comprendre les interactions entre les reptiles exotiques et indigènes de La Réunion, pour aider à définir les priorités d'actions (espèces ciblées, localisations...). L'étude du régime alimentaire de l'Agame des roches et du Gecko vert à trois taches rouges devrait permettre de mieux caractériser les menaces de compétition et de prédation pour les geckos verts de La Réunion ; l'étude des parasites internes de ces deux mêmes espèces devrait permettre de mieux caractériser les menaces sanitaires.



L'étude sur la méthode de mise à mort de l'Agame des roches a pour objectif de développer une méthode plus accessible pour encourager un maximum d'acteurs du territoire à prendre part à la lutte contre cette espèce.

Dates et lieux de réalisation

Toutes les études menées dans le cadre de cette action ont été externalisées auprès de laboratoires spécialisés : le laboratoire Biopolis basé au Portugal s'est vu confier les études sur les régimes alimentaires et les parasites, et le laboratoire CYROI basé à Sainte Clotilde (Réunion) s'est vu confier l'étude sur la méthode de mise à mort de l'Agame des roches.

Tous les échantillons biologiques utilisés pour ces études ont été collectés par NOI (dans le cadre de ce projet ou de projets antérieurs). Les échantillons confiés à Biopolis ont été préparés par NOI : les contenus des estomacs et les prélèvements de fèces ont été placés dans des tubes contenant de l'alcool à 90° puis acheminés sur place par le responsable scientifique de NOI. Pour l'étude sur la mise à mort de l'Agame des roches, des individus ont été capturés vivants (principalement dans la région Nord, entre Saint Paul et Saint Denis) et acheminés au CYROI par le responsable scientifique de NOI pendant les phases de test du gel anesthésiant.

Déroulement de l'action / difficultés rencontrées

La répartition des échantillons préparés par NOI, qui ont fait l'objet des analyses en laboratoire, est présentée dans le **tableau 1** suivant.

Tableau 1 : Nombre d'échantillons analysés, par type d'échantillon et par espèce

Espèce	Contenu des estomacs	Echantillons de fèces	Individus vivants	Total
<i>Phelsuma laticauda</i>	170	170	–	340
<i>Agama picticauda</i>	174	174	33	381
Total	344	344	33	721

L'étude sur la **mise au point d'une méthode de mise à mort éthique de l'Agame des roches** confiée au CYROI consistait à développer un gel anesthésiant artisanal et comparer ses effets avec ceux de la crème industrielle existante. Cette étude s'est déroulée en plusieurs phases : (1) demande d'autorisation de projet auprès du comité d'éthique ; (2) mise au point du gel anesthésiant ; (3) test du gel sur animaux vivants ; (4) dosage de la cortisolémie (hormone du stress). Les résultats obtenus sont très encourageants : le gel artisanal permet de réduire la durée de l'euthanasie, aucun des individus testés n'a montré de signe de douleur ou de souffrance, et le niveau de stress est moindre qu'avec la crème industrielle. Ce gel artisanal représente donc une méthode de mise à mort éthique, qu'il conviendra de rendre accessible aux différents acteurs du territoire souhaitant mener des actions de lutte contre cette espèce.

L'étude sur les **parasites** confiée à Biopolis (CIBIO) avait pour objectif d'identifier les parasites présents chez *P. laticauda* et *A. picticauda* afin d'apporter des éléments sur les potentielles menaces sanitaires pour les geckos verts de La Réunion. Cette étude s'est déroulée de la façon suivante : (1) capture d'individus de *P. laticauda* et *A. picticauda* par NOI ; (2) extraction d'échantillons de fèces sur les individus récoltés par NOI ; (3) transport des échantillons au laboratoire CIBIO basé au Portugal ; (4) extraction et séquençage ADN puis amplification par PCR à la recherche de parasites (en particulier des coccidies et nématodes). Les résultats ont montré la présence de parasites du genre *Eimeria* chez *P. laticauda*, potentiellement *Isospora gekkonis*, un parasite déjà décrit chez cette espèce à Madagascar. Une première suspicion de présence de *Cryptosporidium*, parasite responsable de la cryptosporidiose (maladie diarrhéique chez l'humain) a finalement été écartée par les analyses complémentaires. A ce stade, aucun parasite n'a été trouvé chez *A. picticauda*. Des analyses plus approfondies sont nécessaires et seront menées par le laboratoire CIBIO.

L'étude sur le régime alimentaire confiée à Biopolis (CIBIO) avait pour objectif d'identifier les proies consommées par *P. laticauda* et *A. picticauda* à La Réunion afin de préciser les interactions de compétition et de potentielle prédation sur les geckos verts de La Réunion. Cette étude s'est déroulée de la façon suivante : (1) capture d'individus de *P. laticauda* et *A. picticauda* par NOI ; (2) extraction du bol alimentaire des individus récoltés par NOI ; (3) transport des échantillons au laboratoire CIBIO basé au Portugal ; (4) extraction et séquençage ADN visant à identifier les proies consommées à différents niveaux taxonomiques (Ordre : végétal, vertébrés et invertébrés ; Familles ; Espèces). Les résultats ont montré que *P. laticauda* et *A. picticauda* ont un régime alimentaire significativement différent. De nombreuses familles d'araignées ont été détectées chez les deux espèces. Chez les deux espèces étudiées, de l'ADN de deux espèces de geckos nocturnes a été détecté : *Gehyra mutilata* et *Hemidactylus frenatus*. Si ces résultats suggèrent une potentielle prédation envers ces geckos, ils peuvent être attribués à un comportement dermatophage, ce qui ne permet pas de conclure avec certitude sur la prédation de *P. laticauda* et *A. picticauda* envers *G. mutilata* et *H. frenatus*. Des analyses complémentaires apporteront davantage d'éléments, notamment sur les proies végétales consommées par les deux espèces, et seront menées par le laboratoire CIBIO.

Les rapports décrivant la méthodologie mise en œuvre et les résultats de ces différentes études sont fournis en tant que livrables de l'Action 3.

Action 4 : Gestion, coordination et valorisation du projet

4.1. Réunions partenariales

Le projet a été présenté aux partenaires locaux lors d'une **réunion de lancement**, menée le 13 mars 2023 à Saint Denis, conjointement au comité de pilotage du projet POLAR (Plan Opérationnel de Lutte contre l'Agame des roches à La Réunion). Le compte-rendu de cette réunion est fourni en tant que livrable de l'Action 4, accompagné par le diaporama présenté en séance.

La **réunion de clôture** du projet s'est tenue le 3 octobre 2023 à Saint Denis, et a été mutualisée avec le COPIL final du projet POLAR. Le compte-rendu de cette réunion est fourni en tant que livrable de l'Action 4, accompagné par le diaporama présenté en séance.

Plusieurs échanges et rencontres ont eu lieu avec les responsables du **Domaine du Café Grillé** à Saint Pierre. Ce jardin botanique abrite une population de Gecko vert de Manapany, certainement issue d'une introduction humaine (volontaire ou non). Les Geckos verts de Manapany cohabitent sur ce site avec une population bien implantée de Geckos verts à trois taches rouges. Les responsables du Café Grillé ne se sont pas montrés favorables pour que NOI mène une lutte intensive contre *P. laticauda* sur le domaine, mais ils se sont montrés très enthousiastes à l'idée de conduire des études sur les interactions entre les deux espèces, des actions de sensibilisation, ainsi qu'une surveillance et une lutte contre l'Agame des roches. Des posters sur les geckos verts de La Réunion réalisés dans le cadre de ce projet leur ont été distribués, et des discussions ont été amorcées pour l'organisation d'événements autour des geckos verts. Un partenariat devrait voir le jour prochainement grâce à ces échanges fructueux.

NOI a pris part aux réunions du comité de suivi du POLI (**Plan Opérationnel de Lutte contre les espèces Invasives**) le 10 mai et le 6 septembre 2023. En effet, NOI est pilote depuis 2019 de la fiche n°39 du POLI 3 (2019-2022) intitulée « Lutter contre les Phelsumas exotiques sur le territoire du Gecko vert de Manapany ». A travers ces réunions, NOI a donc participé à l'évaluation du POLI 3 et à l'élaboration du prochain POLI 4 (2024-2027).

Des échanges ponctuels ont également eu lieu avec différents acteurs concernés par le projet, à savoir : la mairie de Saint Joseph, la mairie de Sainte Rose, l'ONF, l'Université de La Réunion (projet Gecko DEMI) et les riverains de Manapany.



4.2. Réseaux sociaux / site internet

Les logos des financeurs ont été affichés sur le site internet de NOI. La présente opération et ses financeurs ont été mentionnés sur la page dédiée aux actions de lutte contre les EEE sur le site de NOI (voir : <https://natureoceanindien.org/lutte-contre-les-eee/>).

Un post a été publié sur la page Facebook (relayé sur la page Instagram) de l'association à l'occasion de la réunion de lancement du projet en mars 2023. Un post Facebook (relayé sur Instagram) a également été produit à l'occasion de la Journée du Patrimoine de Petite-Ile.

Un interview radio a été donnée auprès de Radio Petite-Ile (RPI radio 974) le 21 août 2023, au cours duquel les problématiques liées aux reptiles exotiques envahissants ont été évoquées. Cet interview est disponible en replay sur la page Facebook de RPI radio 974 (<https://www.facebook.com/RPIradio974/videos/3464462293883230/?mibextid=zDhOQc>).

4.3. Supports de communication / sensibilisation

Une **affiche de présentation du projet** a été réalisée et affichée dans les locaux de NOI, de façon à pouvoir communiquer auprès du public sur les actions menées. L'affiche a également été présentée sur le stand de NOI lors de diverses animations afin de valoriser le projet. Cette affiche est présentée en **Annexe 1**.

Dans le cadre des actions de lutte contre l'Agame des colons, une **affiche de demande de signalements** a été produite pour faciliter la collecte de nouvelles observations, et notamment les détections précoces nécessitant une intervention rapide dans des zones nouvellement colonisées. Cette affiche est jointe au présent compte-rendu en tant que livrable de l'Action 4.

Un **poster présentant les principales espèces de geckos verts** présentes à La Réunion et les critères d'identification a été réalisé et imprimé en 100 exemplaires, destinés à être distribués largement pour sensibiliser une grande diversité de publics (scolaires, collectivités, tourisme, institutions, associations...). Ce poster est joint au présent compte-rendu en tant que livrable de l'Action 4.

4.4. Animations / Actions de sensibilisation

Le stand de NOI a été mis en place en parallèle des actions de lutte à l'occasion de 3 journées à Cilaos, les 22, 23 et 24 mars 2023. Ces animations de stand ont permis de sensibiliser une dizaine de personnes. Le stand a été positionné sur la place centrale, à proximité de l'office du tourisme et de plusieurs commerces, sur une zone assez fréquentée. Des flyers de demande de signalement ont été distribués aux passants, et les animateurs ont insisté sur la reconnaissance de l'espèce (Agame arlequin VS Agame des roches) et sur les enjeux de préservation de la biodiversité associés à la lutte.



Stand de sensibilisation en parallèle d'une session de lutte à Cilaos

Des actions de sensibilisation ont été menées à travers la participation de NOI à trois événements culturels locaux, qui ont permis de sensibiliser directement près de **400 personnes** :

- * **la Fête du Vacoa à Saint Philippe** : NOI a pris part à cet événement sur 4 jours entre le 12 et le 15 août 2023 ; 281 personnes ont été sensibilisées au total.



Animation de stand lors de la Fête du Vacoa à Saint Philippe

- * **les 35 ans du Pays Touristique du Sud Sauvage (PTSS) à Saint Joseph** : NOI a pris part à cet événement le 26 août 2023 ; 45 personnes ont été sensibilisées



Animation de stand pour les 35 ans du PTSS à Saint Joseph

- * **les Journées du Patrimoine à Petite-Ile** : NOI a pris part à cet événement le 16 septembre 2023 ; 72 personnes ont été sensibilisées



Animation de stand pour les Journées du Patrimoine à Petite-Ile

Par ailleurs, NOI a souhaité organiser un événement dédié à la valorisation de la biodiversité du Sud sauvage sur le site de l'Anse des cascades, en partenariat avec la mairie de Sainte Rose, l'ONF et divers partenaires associatifs locaux. Malheureusement, la mairie a décliné la proposition de NOI pour des raisons d'organisation technique. Il n'a pas été possible de reconduire l'événement à une autre date, celui-ci n'a donc pas eu lieu.

La participation de bénévoles à l'ensemble de ces actions de sensibilisation a permis d'augmenter considérablement leur efficacité et de maximiser le nombre de personnes touchées. L'engagement des bénévoles sur cette action représente 87,5 heures mises à disposition de NOI (soit 12,5 jours). Nous remercions chaleureusement nos bénévoles pour leur implication !

Références

Guillermet, C., Couteyen, S., & Probst, J. M., 1998. Une nouvelle espèce de reptile naturalisée à La Réunion, l'Agame des colons *Agama agama* (Linnaeus). Bulletin Phaethon, 8, 67-69.

Sanchez, M., 2021a. *Phelsuma inexpectata*. The IUCN Red List of Threatened Species 2021: e.T17450049A17450059.

Sanchez, M., 2021b. *Phelsuma borbonica*. The IUCN Red List of Threatened Species 2021: e.T17429273A17430906.

Sanchez, M. & Caceres, S., 2019. Plan national d'actions en faveur des geckos verts de La Réunion *Phelsuma borbonica* et *Phelsuma inexpectata*. Nature Océan Indien/Office Français de la Biodiversité, pour la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de La Réunion.

Fait à Petite-Ile, le 30 novembre 2023.

Isabel Preud'homme,
Présidente de Nature Océan Indien

